



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0354

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Subvention à la Fédération nationale de la presse française (FNPF) pour l'organisation du 16° congrès de la presse à Lyon les 19, 20 et 21 novembre 2008

service : Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008**Délibération n° 2008-0354**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à la Fédération nationale de la presse française (FNPF) pour l'organisation du 16° congrès de la presse à Lyon les 19, 20 et 21 novembre 2008**

service : Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La candidature de Lyon a été retenue par la Fédération nationale de la presse française (FNPF) pour accueillir son 16° congrès de la Presse française. Au travers de ses syndicats adhérents, la FNPF regroupe plus de 2 000 éditeurs de toutes formes de presse : quotidiens nationaux, régionaux et départementaux, presse hebdomadaire et périodique régionale, presse magazine et d'opinion, presse d'information spécialisée.

Dans le cadre de sa mission de défense de la liberté et du pluralisme de la presse, la FNPF représente la profession auprès des pouvoirs publics, des organismes parapublics et interprofessionnels, informe et accompagne les éditeurs face aux évolutions auxquelles ils sont confrontés dans tous les domaines : droit, contenus, technologie, production, diffusion, promotion et marketing. La Fédération s'est dotée d'un dispositif d'information et de formation comprenant le site www.portail-presse.com, la manifestation annuelle *Les Ateliers de la presse* pour découvrir les innovations, les sessions de formation professionnelle et le congrès de la Presse française et son salon professionnel, organisés tous les deux ans.

Le congrès de la Presse française 2008, qui se tiendra au Centre des congrès de Lyon, accueillera environ 1 000 participants et une cinquantaine d'intervenants français et étrangers : éditeurs, directeurs de rédaction, de production et de diffusion, représentants des pouvoirs publics, chercheurs et spécialistes des médias. Le congrès de la Presse française est couplé avec un salon qui permet aux participants de découvrir les nouvelles offres des fournisseurs et prestataires du secteur.

Tous les deux ans, il se tient dans une métropole régionale et autour d'un thème central : en 2000 à Lille, les nouveaux acteurs de l'information et les nouvelles ressources des médias de l'écrit, en 2003 à Bordeaux, les nouvelles technologies, les nouveaux accès aux contenus et les modèles économiques qu'ils induisent, en 2006 à Strasbourg, les forces et les enjeux de l'écrit imprimé et en ligne.

Le thème retenu pour l'édition 2008 est La presse à l'offensive. Après avoir absorbé les chocs des gratuits et de l'Internet et en avoir tiré toutes les leçons, forts de la crédibilité de leurs contenus et de leurs marques, les éditeurs de presse peuvent désormais passer de la réaction à l'action pour créer de la valeur et développer leurs entreprises.

A l'occasion de ce 16° Congrès à Lyon, la FNPF crée les premiers Trophées de l'innovation Presse qui ont pour objectif de mettre en valeur les capacités des éditeurs de la presse française à répondre, par l'innovation, aux défis auxquels ils sont confrontés. Ils récompensent toute initiative des éditeurs, individuelle ou collective, au travers de groupements ou associations. En valorisant les éditeurs sélectionnés et récompensés auprès des différents acteurs du secteur, les Trophées de l'innovation Presse leur offrent reconnaissance et notoriété auprès de leurs lecteurs, de leurs partenaires (fournisseurs, prestataires, annonceurs et agences de publicité) et de l'ensemble de la profession.

La tenue de cette manifestation rassemblant quelque 1 000 professionnels du secteur des medias nationaux et internationaux : patrons de presse, journalistes, etc., représente pour l'agglomération lyonnaise, dans le cadre de sa politique d'accueil des congrès, une opportunité intéressante de rayonnement et de valorisation de son image ainsi que des retombées économiques, culturelles et touristiques par le programme d'excursions et de visites proposé aux participants.

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 30 000 € par la Fédération nationale de la presse française (FNPF) pour l'organisation de ce Congrès ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Accorde le versement d'une subvention de 30 000 € à la Fédération nationale de la presse française (FNPF) pour l'organisation du 16° congrès de la presse à Lyon, les 19, 20 et 21 novembre 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec la Fédération nationale de la presse française.

3° - Ces dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 023.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.